

du 02 au 07 février 2015

XX^e Conférence des **Présidents des RUP**



Dossier de presse





9 Régions Ultrapériphériques au cœur de l'Europe d'aujourd'hui et de demain

SOMMAIRE

Le programme de la XX ^e Conférence des Présidents des RUP	4
Les régions ultrapériphériques de l'Union Européenne (RUP)	5
Un statut reconnu par l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE)	6
Les régions ultrapériphériques en quelques chiffres	7
Les spécificités des régions ultrapériphériques	8
La Conférence des Présidents des régions ultrapériphériques	9
Les objectifs 2014-2020	10
Les Conférences des Présidents des RUP depuis 1995	11
Les Présidents des RUP en fonction	11
La Guadeloupe, présidente de la Conférence des Présidents en 2014	12
La Guadeloupe au 3 ^{ème} forum des régions ultrapériphériques à Bruxelles	13
Les Présidents des RUP françaises signent une déclaration commune pour la défense de l'octroi de mer	14
L'Union Européenne soutient le développement des RUP	15

PROGRAMME du 02 au 07 février 2015

LUNDI 02 FÉVRIER 2015

14h00 - 19h00

Arrivée des membres du Comité de suivi RUP à l'aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes.

20h30 - 22h30

Dîner de bienvenue des membres du Comité de suivi RUP.

Restaurant le Zawag / Hôtel La Créole Beach.

MARDI 03 FÉVRIER 2015

Hôtel La Créole Beach au Gosier

9h00 - 12h00

Travaux du Comité de suivi RUP.
Salle Route du Rhum.

12h00 - 14h00 : Déjeuner.

14h00 - 18h00

Travaux du Comité de suivi RUP.
Salle Route du Rhum.

19h00 - 22h00

Dîner des membres du Comité de suivi RUP.
Restaurant la Route des épices / Hôtel La Créole Beach.

MERCREDI 04 FÉVRIER 2015

Hôtel La Créole Beach au Gosier

9h00 - 12h00

Travaux du Comité de suivi RUP.
Salle Route du Rhum.

12h00 - 14h00 : Déjeuner.

14h00 - 18h00

Travaux du Comité de suivi RUP.
Salle Route du Rhum.

9h45 - 15h40

Accueil des Présidents des RUP, des représentants des institutions européennes et des États membres à l'aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes.

19h30 - 20h30

Échange bilatéral entre les Présidents des RUP et la Commissaire en charge de la politique régionale.

Hôtel La Créole Beach.

20h30 - 23h00

Dîner d'ouverture de la XX^e Conférence des Présidents des RUP.

Auberge de la Vieille Tour au Gosier.

JEUDI 05 FÉVRIER 2015

8h30 - 12h30

Session thématique : L'emploi dans les RUP (avec les experts emploi des RUP, les membres du CDS et la DG Emploi).

Hôtel La Créole Beach au Gosier.

10h00 - 12h00

Visite de terrains de projets financés par les fonds européens.

(Présidents des RUP, Commissaire, représentants des États membres et collaborateurs).

12h30 : Déjeuner.

Yacht Club de la Marina de Pointe-à-Pitre.

14h00 - 15h30

Restitution de la session thématique aux Présidents des RUP.

Hôtel La Créole Beach.

14h00 - 18h00

Visite de terrains de projets financés par les fonds européens.

(Commissaire).

> **AER** - Zone de Jaula au Lamentin.

Retraitement des déchets

> **SYVADE** - Décharge de la Gabarre.

Visite en minibus des travaux de réhabilitation et de la décharge et programme biodiversité.

> **ECODEC** - Centre de tri et de valorisation des déchets issus de la collecte sélective.

> **KAZABROC** - Récupération des déchets d'équipements électriques et électroniques.

15h30 - 18h30

Session interne des Présidents des RUP.

Hôtel La Créole Beach.

20h30 - 23h00

Dîner de gala de la XX^e Conférence des Présidents des RUP.

Pays de la canne, Beauport à Port-Louis.

VENDREDI 06 FÉVRIER 2015

Hôtel de Région à Basse-Terre

8h30

Accueil des participants et **exposition sur les 20 ans de la Conférence.**

Hall de la Région Guadeloupe à Basse-Terre.

8h45

Photo officielle de la XX^e Conférence.

9h00

Signature de la déclaration finale de la XX^e Conférence des Présidents des RUP.

9h15 - 11h00

Session partenariale de la XX^e Conférence des Présidents des RUP.

Hémicycle du Conseil Régional à Basse-Terre.

11h00 - 11h15 : Point Presse.

11h15 - 13h15

Session partenariale de la XX^e Conférence des Présidents des RUP.

Hémicycle du Conseil Régional à Basse-Terre.

13h40 - 14h45 : Déjeuner de clôture.

Hôtel de Région à Basse-Terre.

20h00 - 23h30 : **Soirée de clôture** de la XX^e Conférence des Présidents des RUP.

SAMEDI 07 FÉVRIER 2015

9h00

Conférence double insularité : « **La transition énergétique vers un territoire à énergie positive** ».

Hôtel de ville de Grand-Bourg à Marie-Galante.

10h15 : Visite d'une ferme de panneaux solaires.

11h15 : Visite de la distillerie Bellevue.

11h50 : Cocktail et retour.

17h30 : Départs des délégations.

XX^e Conférence des **Présidents des RUP**



LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES DE L'UNION EUROPÉENNE (RUP)

L'UE compte 9 régions géographiquement éloignées du continent européen, mais qui font partie intégrante de l'Union Européenne.

Elles assurent à l'Union Européenne une présence stratégique dans la mer des Caraïbes ainsi que dans les océans Atlantique et Indien. Elles possèdent par ailleurs un statut particulier de « région ultrapériphérique », reconnu et encadré, depuis le 1er décembre 2009, par les articles 349 et 355 du **Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE)**.

La législation de l'UE (l'ensemble des droits et obligations associés à l'adhésion à l'UE) s'applique aux « régions ultrapériphériques », sauf lorsque des mesures spécifiques sont prévues pour ces régions. En effet, bien que faisant partie intégrante de l'Union Européenne et donc assujetties au même droit, Les RUP peuvent bénéficier, dans certains cas, d'un traitement différencié dans l'application du droit européen. Les fonds de la politique de cohésion (FEDER, FSE) contribuent d'ailleurs de manière importante au développement des RUP françaises qui font partie des régions les moins développées et à ce titre disposent d'enveloppes dédiées et de règles spécifiques.

En revanche, les Pays et Territoires d'Outre-mer ont un statut juridique différent⁽¹⁾.

Les RUP sont :

- 1 collectivité d'Outre-mer française : Saint-Martin.
- 2 régions autonomes portugaises : Madère et les Açores.
- 1 communauté autonome espagnole : les Îles Canaries.
- 5 départements d'Outre-mer français : la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion et Mayotte⁽²⁾

► **mémo**

(1) Les pays et territoire d'Outre-mer (PTOM) sont les 21 pays et territoires énumérés à l'annexe II du Traité. N'appartenant pas à l'Union, le droit communautaire ne leur est pas applicable, à l'exception du régime d'association basé sur la Partie IV du Traité.

(2) Mayotte, ancien PTOM (pays et territoires d'Outre-mer) devenu officiellement en mars 2011 le 5^{ème} DOM et le 101^{ème} département français, a accédé au statut de RUP en janvier 2014.



XX^e Conférence des **Présidents des RUP**



UN STATUT RECONNU PAR L'ARTICLE 349 DU TRAITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE (TFUE)

Le statut de RUP est reconnu par le Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) à l'article 349. Cette base juridique permet de prendre des mesures particulières et d'adapter le droit communautaire si besoin, en fonction des difficultés structurelles de ces régions, ou encore de leurs atouts à valoriser.

Les RUP sont en effet de véritables plates-formes de recherche dans les domaines de l'agro-alimentaire, de la biodiversité, des énergies renouvelables, de l'aérospatial, de l'océanographie, ou encore de la volcanologie et de la sismologie.

Ainsi, le concept de « l'Ultrapériphérie » repose à la fois sur des critères géographiques et socio-économiques :

- l'insularité (ou l'enclavement dans le Nord-Ouest de l'Amérique Latine pour la Guyane) ;
- des conditions climatiques et des reliefs difficiles ;
- l'étroitesse de leurs territoires, qui pénalise leur développement et accroît leur dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur.

Les régions ultrapériphériques partagent donc un certain nombre d'atouts et de contraintes qui ont resserré leurs liens, et permis d'affirmer leur volonté de coopérer ensemble au fil des années.



XX^e Conférence des **Présidents des RUP**



LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES EN QUELQUES CHIFFRES



	Localisation	Capitale	Superficie	Population (habitants) 2010 Eurostat 2008* INSEE	Index PIB/hab 2010 Eurostat 2006* INSEE
AÇORES	Océan Atlantique	Ponta Delgada	2 333 Km ²	246 6800	72,4
CANARIES	Océan Atlantique	Las Palmas et Santa Cruz de Tenerife	7 447 Km ²	2 118 000	82,2
GUADELOUPE	Mer des Caraïbes	Basse-Terre	1 710 Km ²	403 355	76,6
GUYANE	Amérique du Sud	Cayenne	84 000 Km ²	229 040	52,5
MADÈRE	Océan Atlantique	Funchal	795 Km ²	267 785	99,5
MARTINIQUE	Mer des Caraïbes	Fort-de-France	1 080 Km ²	394 173	76,8
RÉUNION	Océan Indien	Saint-Denis	2 510 Km ²	839 500	68,7
SAINT-MARTIN	Mer des Caraïbes	Marigot	53 Km ²	36 661	61,9
MAYOTTE	Océan Indien	Mamoudzou	376 Km ²	212 645	24,8

Source : http://ec.europa.eu/regional_policy/activity/outermost/index_fr.cfm#6

XX^e Conférence des **Présidents des RUP**



LES SPÉCIFICITÉS DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

Entre contraintes...

L'éloignement du continent européen, l'insularité, une faible superficie, un relief et un climat difficiles et la dépendance économique vis-à-vis d'un faible nombre de produits sont autant d'handicaps dont la permanence et la combinaison nuisent gravement au plein développement de ces régions.

...et atouts :

■ **Diversification :**

les RUP permettent à l'UE de détenir un territoire maritime très étendu et une économie diversifiée. Par exemple, ces régions fournissent des produits agricoles, comme le rhum, le sucre de canne, les bananes et autres fruits et légumes tropicaux qui répondent à la demande des consommateurs européens;

■ **Positionnement géostratégique :**

les RUP offrent à l'UE de grandes possibilités de développement des relations avec leurs pays voisins (Macaronésie, Caraïbes, Amérique centrale et sud-ouest de l'Océan Indien);

■ **Potentiel pour certaines activités de recherche et de haute technologie :**

exemples : Agence spatiale européenne en Guyane, Institut d'Astrophysique des îles Canaries, Département d'Océanographie et de Pêche de l'université des Açores, recherche médicale à la Réunion, Pôle de recherche agro-alimentaire à la Martinique, recherche en matière de NTIC à la Guadeloupe.



XX^e Conférence des Présidents des RUP



LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

Depuis la Déclaration de Saint-Malo de 1993, les Présidents des RUP se rencontrent une fois par an dans la région en charge de la présidence RUP, afin de tirer le bilan des actions qu'ils ont menées tout au long de l'année pour promouvoir leurs régions et défendre leurs intérêts auprès des instances européennes.

Au cours de cette rencontre, les présidents s'accordent également sur les orientations à prendre pour les 12 mois à venir, en signant une déclaration commune finale. Ils échangent enfin avec les représentants de la Commission européenne, ainsi que ceux des États membres auxquelles les RUP appartiennent, soit le Portugal, l'Espagne et la France.

La XX^{ème} Conférence des Présidents des régions ultrapériphériques aura lieu en Guadeloupe du 2 au 7 février 2015.

À cette occasion, la région autonome de Madère succédera à la Région Guadeloupe à la tête des RUP.

Historique

En 1988, les Présidents des régions ultrapériphériques se sont réunis à Funchal (Madère), pour préconiser un dialogue avec la Commission européenne et les autorités nationales de leurs États-membres respectifs, afin que les institutions européennes apportent des réponses adéquates aux problèmes spécifiques des RUP.

L'Union Européenne a ainsi reconnu les particularités de ces territoires en leur attribuant en 1992 le statut de « régions ultrapériphériques ».

Mais les représentants des RUP sont allés encore plus loin, et ont établi en 1993 un protocole de coopération entre leurs régions afin de :

- Promouvoir et développer des actions interrégionales.
- Adopter des positions communes et obtenir de l'UE des interventions adaptées à leur réalité pour poursuivre leur développement économique.
- Établir des liens techniques et politiques avec les autres régions européennes, comme avec les organismes internationaux et les pays de leurs espaces géographiques respectifs.
- Coopérer avec les différentes administrations, institutions publiques, entreprises et organismes socio-économiques de manière générale.

C'est ainsi qu'est née en 1995 la première Conférence des Présidents des RUP en Guadeloupe, autour du slogan : « **Nos différences se ressemblent et nous rassemblent** ».



XX^e Conférence des **Présidents des RUP**



Depuis, les présidents de ces régions se réunissent chaque année, afin de mieux faire connaître leurs territoires, de faire valoir leurs intérêts et leurs difficultés communes au sein de l'Europe, et d'assurer un traitement équitable des RUP par rapport aux autres régions de l'espace communautaire.

La Conférence des Présidents a lieu une fois par an, et permet de définir les orientations et la politique globale des RUP, tandis que le Comité de suivi des RUP, constitué des représentants techniques de chaque région, exécute les orientations de la conférence tout au long de l'année.

La présidence de la Conférence des Présidents des RUP est tournante : chaque RUP assure à tour de rôle la présidence pour une durée d'un an. Pendant cette période, le Président de la Conférence établit le dialogue avec les institutions et les partenaires européens, et mène les négociations sur des dossiers importants pour le développement économique et social des RUP.

C'est dans ce contexte que sont menées de nombreuses actions et rencontres entre les régions ultrapériphériques et les instances européennes.

LES OBJECTIFS 2014-2020 :

Pour la période 2014-2020, les défis à relever appellent non seulement l'aide des fonds de la politique de cohésion, mais également l'adaptation des politiques européennes. Le but étant d'arriver à un partenariat pour une croissance « intelligente, durable et inclusive ».

Les axes stratégiques à privilégier selon la Commission Européenne sont au nombre de 5 :

- Amélioration de l'accessibilité au marché unique (transports, mise en place de nouvelles TIC...).
- Accroissement de la compétitivité (modernisation et la diversification des économies...).
- Renforcement de l'intégration régionale.
- Renforcement de la dimension sociale (créer de l'emploi, lutter contre la pauvreté...).
- Intégration de la lutte contre le changement climatique.

L'intervention des fonds européens pourrait prendre en compte la situation spécifique des RUP françaises au regard de l'environnement et de la biodiversité notamment en termes de traitement des eaux usées et d'alimentation en eau potable.

En outre, l'érosion de la biodiversité est encore plus marquée dans les RUP françaises insulaires, où des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la connaissance de la biodiversité et préserver celle-ci.



REGION
GUADELOUPE



XX^e Conférence des **Présidents des RUP**

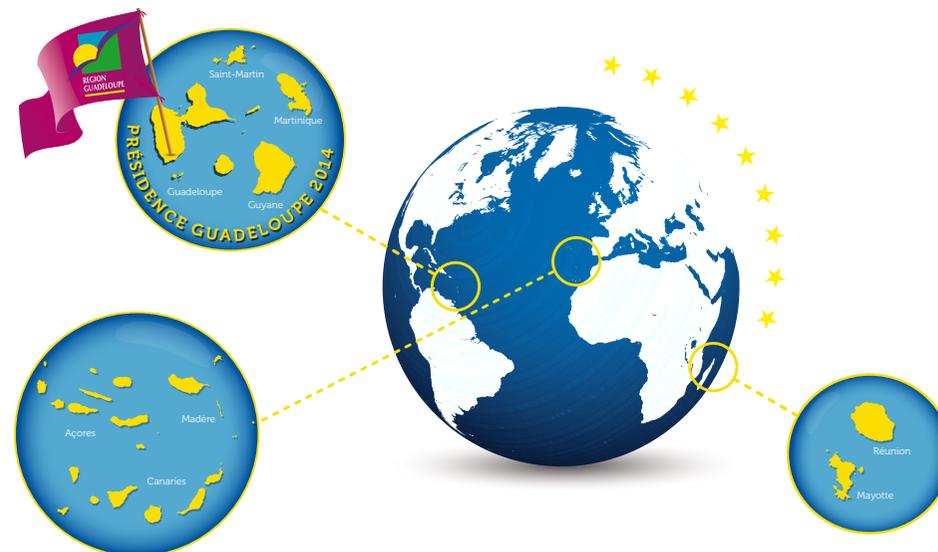


LES CONFÉRENCES DES PRÉSIDENTS DES RUP DEPUIS 1995

- I-Gourbeyre - **GUADELOUPE** > **31 mars 1995**
- II-Funchal - **MADÈRE** > **14 mars 1996**
- III-Saint-Denis - **RÉUNION** > **14 avril 1997**
- IV-Ponta Delgada - **ACORES** > **15 juin 1998**
- V-Rémire Montjoly - **GUYANE** > **05 mars 1999**
- VI-Funchal - **MADERE** > **31 mars 2000**
- VII-Lanzarote - **CANARIES** > **25 septembre 2001**
- VIII-Las Palmas - **CANARIES** > **15 octobre 2002**
- IX-Fort de France - **MARTINIQUE** > **30 octobre 2003**
- X-Ponta Delgada - **ACORES** > **2 septembre 2004**
- XI-Saint-Denis - **RÉUNION** > **4 septembre 2005**
- XII-Basse-Terre - **GUADELOUPE** > **21 octobre 2006**
- XIII-Funchal - **MADERE** > **06 octobre 2007**
- XIV-Cayenne - **GUYANE** > **30 octobre 2008**
- XV-Las Palmas - **CANARIES** > **14 octobre 2009**
- XVI-Tenerife - **CANARIES** > **27 octobre 2010**
- XVII-Fort-de-France - **MARTINIQUE** > **04 novembre 2011**
- XVIII-Horta - **ACORES** > **13 septembre 2012**
- XIX-Saint-Denis - **REUNION** > **18 octobre 2013**
- XX-Basse-Terre - **GUADELOUPE** > **14 janvier 2015**

LES PRÉSIDENTS DES RUP EN FONCTION

AÇORES	M. Vasco CORDEIRO
CANARIES	M. Paulino RIVERO BAUTE
GUADELOUPE	M. Victorin LUREL
GUYANE	M. Rodolphe ALEXANDRE
MADÈRE	M. Alberto João JARDIM
MARTINIQUE	M. Serge LETCHIMY
RÉUNION	M. Didier ROBERT
SAINT-MARTIN	Mme. Aline HANSON
MAYOTTE	M. Daniel ZAÏDANI



XX^e Conférence des Présidents des RUP



LA GUADELOUPE, PRÉSIDENTE DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS EN 2014

Depuis le 18 octobre 2013, la Région Guadeloupe assure la présidence de la Conférence des Présidents des régions ultrapériphériques. À ce titre, elle a déjà mené de nombreuses actions, afin de défendre les intérêts des RUP au sein d'une Europe désormais élargie à 28 États membres.

Parmi les priorités de la collectivité régionale dans le cadre sa présidence, on compte notamment la lutte contre le chômage des jeunes, l'accompagnement de Mayotte en tant que nouvelle RUP depuis le 1^{er} janvier 2014, et le renforcement de la coopération dans les espaces géographiques respectifs des RUP.

Au cours de cette présidence, les RUP ont déjà répondu à cinq consultations publiques lancées par la Commission européenne dans des domaines essentiels comme les aides d'État, le POSEI, le tourisme, ou encore les biotechnologies

marines. Les contributions communes des RUP permettent à la Commission de mieux prendre en compte leur spécificité et favoriser leur développement économique et social.

Par ailleurs, dans le cadre du suivi des plans d'actions 2014-2020 des régions ultrapériphériques, la Commission européenne a mis en place depuis février 2014, 3 groupes de travail avec ces régions et leurs trois États membres respectifs (France, Espagne et Portugal).

Ces groupes de travail ont pour objectif d'améliorer et de favoriser la prise en compte des spécificités des RUP dans le cadre de l'élaboration des politiques européennes. Il s'agit notamment de lever les verrous réglementaires qui nuisent à l'utilisation de l'article 349 du TFUE.

Il s'agit aussi de faire bénéficier aux RUP des avantages offerts par des programmes européens comme ERASMUS +, COSME, EURES, BEST...

► mémo

Les temps forts de la présidence de la Guadeloupe

- **Mars 2014** : contribution de la Conférence sur le sujet des aides d'État dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que dans les zones rurales.
- **Juin 2014** : fin des travaux des groupes de travail sur le suivi des plans d'action des RUP en partenariat avec la Commission européenne et les États membres.
- **Septembre 2014** : 3^{ème} édition du Forum des régions ultrapériphériques à Bruxelles. Création du réseau RUP Emploi.
- **Octobre 2014** : Conférence internationale sur la biodiversité des îles en Guadeloupe.
- **Janvier 2015** : XX^{ème} Conférence des Présidents de RUP en Guadeloupe.



XX^e Conférence des **Présidents des RUP**



LA GUADELOUPE AU 3^{ème} FORUM DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES À BRUXELLES

Une délégation conduite par Victorin LUREL, Président de la Région Guadeloupe, a participé au 3^{ème} Forum des régions ultrapériphériques.

Une édition intitulée « **neuf régions ultrapériphériques au cœur de l'Europe d'aujourd'hui et de demain** » qui s'est tenue à Bruxelles le 30 septembre 2014 et le 1^{er} octobre 2014, et qui s'inscrit dans la continuité des forums de 2010 et 2012.

Il s'agit d'une rencontre entièrement consacrée aux RUP, qui rassemble plus de 500 participants parmi lesquels on compte les représentants et experts de ces régions, de leurs États membres, des institutions européennes, ainsi que des acteurs de la société civile, en vue d'échanger des idées sur la manière de conjuguer leurs efforts afin d'atteindre les objectifs de la stratégie Europe 2020 et de créer des emplois et une croissance durable.

Un forum qui s'est déroulé en plein renouvellement des institutions clés de l'Union Européenne, et au moment où

se définissent les priorités européennes concernant les prochains fonds structurels.

Pour la période 2014 – 2020, l'enjeu pour la Région Guadeloupe et l'ensemble des régions ultrapériphériques va principalement consister à préserver les acquis obtenus au cours de ces vingt dernières années, et de s'inscrire pleinement dans une stratégie européenne adaptée au contexte des RUP. Les RUP, ainsi que toutes les autres régions européennes, tirent des avantages considérables de la politique de cohésion, dont la réforme récente a été dirigée par le commissaire Johannes Hahn. La politique de cohésion est devenue le principal instrument d'investissement de l'UE pour la réduction des disparités économiques et sociales dans l'ensemble de l'Europe. Plus de 6,6 milliards d'euros seront alloués aux régions ultrapériphériques au cours de la période 2014-2020. Au cours du forum, trois groupes thématiques se concentreront sur l'emploi et l'éducation,

qui sont des secteurs à fort potentiel pour le développement des régions, ainsi que sur l'intégration régionale et l'amélioration de l'accessibilité.

Dans son discours d'ouverture du forum, Victorin LUREL, en tant que président actuel de la Conférence des Présidents des RUP, a rappelé l'importance pour les RUP de mener des actions conjointes en faveur de l'emploi, du développement économique et de l'insertion régionale.

L'UE comporte actuellement 9 régions ultrapériphériques. Très éloignées de l'espace communautaire, elles s'inscrivent dans un environnement régional distinct des autres régions européennes à tous les niveaux (économique, social, territorial, etc.).

Ces particularités renforcent donc la nécessité pour l'UE de mettre en œuvre de stratégies et des politiques propres à ces territoires.



REGION
GUADELOUPE



XX^e Conférence des **Présidents des RUP**



LES PRÉSIDENTS DES RUP FRANÇAISES SIGNENT UNE DÉCLARATION COMMUNE POUR LA DÉFENSE DE L'OCTROI DE MER



Lors du 3^{ème} Forum des régions ultrapériphériques qui s'est tenu à la Commission européenne à Bruxelles, les exécutifs régionaux de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane, de la Réunion et de Mayotte ont adopté une position commune pour la défense de l'octroi de mer et l'allongement de sa durée d'application.

Soulignant les retards pris au niveau national et européen dans ce dossier, les présidents des RUP françaises ou leurs représentants ont signé une déclaration solennelle pour que le dispositif soit reconduit dans les plus brefs délais, en tout cas bien avant la nouvelle date butoir du 31 décembre 2014.

Dans ce document les signataires affirment être convaincus de l'impact positif de la taxation différenciée entre les importations et les productions locales équivalentes, pour stimuler l'investissement, la création de valeur ajoutée locale et l'emploi, ainsi que pour soutenir l'entrepreneuriat régional.

Les représentants des RUP françaises se disent par ailleurs gravement préoccupés par le risque de disparition de certaines

filières industrielles et artisanales, ainsi que par la perte d'emplois associés, si certaines productions ne pouvaient bénéficier d'un différentiel de taxation proportionné.

Considérant le caractère permanent et structurel des handicaps résultant de l'ultra périphérie, handicap reconnu par l'article 349 du Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne, et donc le caractère vital de la durée de ce dispositif ; les conseils régionaux des DFA, de la Réunion et de Mayotte, demandent à la Commission européenne, au Parlement européen et au Conseil de l'Union Européenne de retenir une durée d'au moins quinze ans pour le dispositif reconduit.

Les signataires de la déclaration appellent enfin la Commission européenne et les autres institutions communautaires à adopter dans les meilleurs délais, au plus tard au 15 novembre 2014, un dispositif amélioré et opérationnel, dans un cadre législatif stabilisé.

XX^e Conférence des **Présidents des RUP**



L'UNION EUROPÉENNE SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DES RUP

Les RUP bénéficient, au total, de plus de 11 milliards d'investissement communautaire pour la période 2007-2013 (sources de financement: FEDER, FSE, FEADER, FEP, POSEI). Ces fonds sont compris dans plusieurs programmes :

- **FEDER (Fonds européen de développement régional) : 4,5 milliards**
Les RUP bénéficient également d'enveloppes financières FEDER dédiées à la coopération territoriale dans le cadre des 4 programmes qui existent par bassins géographiques.
- **FSE (Fonds social européen) : 1,3 milliard**
- **FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) : 1,2 milliard**
- **FEP (Fonds européen pour la pêche) : 101,4 millions**
- **POSEI (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité) : 4,16 milliards**

POSEI enveloppes financières (en million d'euros).

Programme	FY* 2007	FY 2008	FY 2009	FY 2010	FY 2011 & ff.**
POSEIDOM	126,6	262,6	269,4	273,0	278,41
POSEIMA	77,9	86,98	87,08	87,18	106,21
POSEICAN	127,3	268,4	268,4	268,4	268,42
TOTAL	331,8	617,98	624,88	628,58	653,04



Source : http://ec.europa.eu/regional_policy/activity/outermost/index_fr.cfm#10



XX^e Conférence des **Présidents des RUP**



L'UNION EUROPÉENNE SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DES RUP

Montants des subventions européennes par région 2007-2013 (en milliers d'euros).

	FEDER	FSE	FEADER
AÇORES	966 300	190 000	294 000
CANARIES	1 019 300	117 300	154 000
GUADELOUPE	542 700	185 200	142 000
GUYANE	305 100	100 000	76 500
MADÈRE	320 500	125 400	179 000
MARTINIQUE	417 100	97 800	103 200
RÉUNION	1 014 300	516 900	329 400
SAINT-MARTIN	27 800	11 500	68 754
TOTAL	4 613 100	1 344 100	1 346 854

* Mayotte est devenue une région ultrapériphérique (RUP) à part entière depuis janvier 2014, Ainsi, le montant des subventions européennes mentionné ci-contre, concerne donc la période 2014-2020.

Source : Conseil Général de Mayotte

Source : http://ec.europa.eu/regional_policy/activity/outmost/index_fr.cfm#10

MAYOTTE *	148 800	65 500	60 000
-----------	---------	--------	--------



XX^e Conférence des **Présidents des RUP**



L'UNION EUROPÉENNE SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DES RUP

En dehors des programmes des fonds structurels, de nombreuses autres initiatives européennes tiennent compte des spécificités de ces régions, notamment dans le domaine de la concurrence, de l'agriculture, de la recherche ou du commerce.
Citons par exemple :

Les programmes de la Direction Générale de l'Environnement, notamment :

- Natura 2000
- BEST (Régime volontaire pour la biodiversité et les services écosystémiques dans les territoires des régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'outre-mer de l'Union Européenne):
une enveloppe de 2 Millions d'euros est dédiée en 2011 pour le financement d'actions préparatoires à la mise en œuvre du programme BEST à destination des PTOM et des RUP afin de protéger et promouvoir leur biodiversité.
- Life+

Les programmes de la DG Recherche :

- PCRDT (Programme-cadre de recherche et développement technologique)
- CIP (Programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation)





**REGION
GUADELOUPE**



> **Contact presse**

Sabine WYBO

| sabinewybo@gmail.com
| 0690 54 14 87

Sandrine BOFFEL

| sboffel@caribead-agency.com
| 0690 80 77 77

> **Direction de la communication**

Béatrice FREDERIC

| beatrice.frederic@cr-guadeloupe.fr
| 0690 58 85 31

> **Direction générale des affaires européennes
& de la coopération**

Sylvio COMPPE

| sylvio.compper@cr-guadeloupe.fr
| 0690 56 92 59

> **Chargée de communication fonds européens
& suivi des RUP d'Europe**

Émilie MARIE

| emilie.marie@cr-guadeloupe.fr
| 0690 35 11 47

www.regionguadeloupe.fr



Région Guadeloupe



CRGuadeloupe